



**COMMUNIQUE DE PRESSE**

**Le Président du Centre d’Analyse des Données Mondiales sur la Migration au**

**HCP à la veille de l’Enquête Nationale sur la Migration**

**Au cours de la séance de travail tenue le 20 juin 2018 au siège du Haut Commissariat au Plan (HCP) par Messieurs Ahmed Lahlimi Alami, Haut Commissaire au Plan, et Frank Laczko, Directeur du Centre d’Analyse des Données Mondiales sur la Migration, et leurs collaborateurs, les 2 parties ont passé en revue la coopération entre leur institution respective et sont convenues des modalités de renforcement de l'échange d'expériences dans les domaines de leur compétence et des perspectives de leur concertation pour une analyse pertinente des données disponibles sur la migration régionale et mondiale.**

**A cette occasion, le Haut Commissaire au Plan a exposé les objectifs et les aspects méthodologiques et organisationnels de l'Enquête Nationale sur la Migration Internationale dont le HCP engage la réalisation au cours du deuxième semestre de 2018 à la lumière notamment du contexte national et régional de ce phénomène, de ses implications socio-économique et géostratégique et des exigences de la réalisation des Objectifs de Développement Durables (ODD) et de leurs cibles pertinentes. Cette opération devrait, en particulier, fournir des données intégrées sur les caractéristiques démographiques et socio-économiques des personnes concernées par la migration internationale ainsi que sur les tendances et les dynamiques de leur comportement et des conditions de leur insertion dans les pays d'origine, de passage et d'accueil.**

**Les résultats de cette enquête, qui s'inscrit, par ailleurs, dans le cadre du programme d'appui par l'Union Européenne aux politiques migratoires du Royaume du Maroc, contribueront à enrichir et à préciser les informations nationales, régionales et internationales sur ce phénomène et à alimenter, en particulier, en données circonstanciées les composantes opérationnelles des stratégies nationales respectives relatives à l'immigration et l’asile et au profit des Marocains Résidant à l’Etranger.**